

FACTURE N° 4040042
INTERVENTION PLANIFIEE 681
N/REF : 1/03/2024 50H33 C:003657 I:02221

E.H.P.A.D MONT LE ROUX

**55 RUE DES CIEUX
29690 HUELGOAT**

IMMEUBLE : EHPAD MONT LE ROUX
55 RUE DES CIEUX
29690 HUELGOAT

Guipavas, le 09 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : EHPAD MONT LE ROUX
55 RUE DES CIEUX HUELGOAT
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme N. LE MEN

INTERVENTION DU 05/04/2024
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU BAC A GRAISSE 3M3 MAISON DE RETRAITE
CURAGE CONDUITE EAUX USÉES
CONTROLE : BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : 1 BG 200L POEROP NON FAIT (MAISON ANNEXE)
(PORTAIL FERMÉ A CLÉ)

OBSERVATIONS :

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien de bacs a graisse	1	326,97	326,97
TOTAL H.T.				326,97
T.V.A. a 20,00%				65,39
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>392,36</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

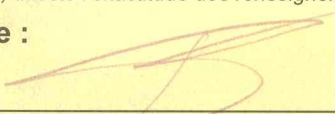
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

TVA acquittée sur les encaissements.

3280

PRODUCTEUR

L'ensemble des informations nominatives ci-dessous a un caractère confidentiel

Coordonnées du propriétaire : <i>EH PAD Mont Le Roux</i>		Coordonnées de l'installation : <i>55 Rue des cieuse Huelgoat</i>	
Date de l'intervention : <i>5104124</i>			
Désignation des sous-produits vidangés : ☐ matières de vidange (20 03 04) ☐ curage de réseau (20 03 06) ☐ boues de STEP déshydratées (19 08 05) ☐ sables (19 08 02) ☐ boues de STEP liquides (19 08 05) ☐ Autres (à préciser) :			
Je soussigné, atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus		Date : <i>5104124</i>	
Signature : 		Quantité approximative vidangée (en m³) : <i>215</i>	

COLLECTEUR - TRANSPORTEUR

RAISON SOCIALE : A.H.P. Siret : 485 357 768 00020 Adresse : Kerigoualc'h - 29490 Guipavas Langonaval - 29610 Plouigneau Tél. 02 98 02 73 26 - Fax 02 98 02 76 59		N° Agrément : 29-2010-07-14-V Délivré par la Préfecture de : QUIMPER Date de validité : 26 juillet 2020	
Données relatives au véhicule N° d'immatriculation : <i>ED 615 GG</i>		NOM de l'Opérateur réalisant la prestation : <i>Je soussigné, m'engage à respecter le règlement relatif aux conditions d'admission sur le site de dépotage.</i> Signature : 	

UNITE DE TRAITEMENT

Lieu de reception : 1- Station d'épuration ZI Portuaire 29200 BREST		☐ accepté ☐ refusé Motif de refus : Date :	
Quantité reçue (en tonnes ou m³) :		Signature et date de réception :	
Lieu de reception : 2-		☐ accepté ☐ refusé Motif de refus : Date :	
Quantité reçue (en tonnes ou m³) :		Signature et date de réception :	

Ex. Blanc : conservé par le propriétaire de l'installation

Ex. Jaune : conservé par l'entreprise d'assainissement

Ex. Rose : conservé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Ex. Vert : retour entreprise signé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Guipavas, le 02 janvier 2024

Objet : Revalorisation 2024

Madame, Monsieur,

Cher client,

Nous avons subi, au cours de l'année 2023 dans la continuité de 2022, une augmentation non négligeable de nos charges d'exploitation.

Bien que le coût de certains produits ait évolué de manière plus importante que l'inflation, nous avons pris la décision de limiter notre augmentation tarifaire à celui de l'évolution de l'indice des prix entre décembre 2022 et décembre 2023.

De ce fait, nous vous informons de l'application d'une revalorisation tarifaire de 3,8 %, à compter du 1^{er} Janvier 2024.

Comptant sur votre compréhension, et toujours soucieux de vous apporter une prestation de qualité en partenariat, nous nous efforcerons d'optimiser nos services, et notre réactivité à votre égard.

L'ensemble de notre équipe vous remercie de votre confiance et vous présente ses sincères salutations.

Eric LOCATELLI
Directeur Général

